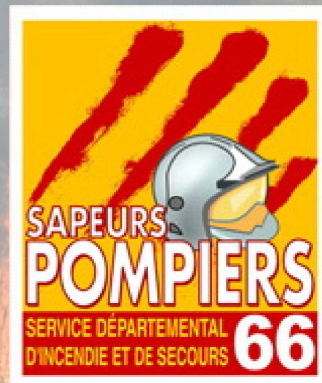


# PARTAGE D'EXPÉRIENCE



Service Prévision Planification  
et Mise en Œuvre  
Opérationnelle

# La SÉCURITÉ

# sur les FEUX de FORÊT

## CONTEXTE

La saison estivale a débuté le 15 juin marquée par une augmentation significative de départs de feux de végétation (déjà plus de 300 pour près de 300 ha sinistrés au 20 juillet) dans une **végétation** sèche, souvent facilement **combustible et inflammable**.  
Pour certains d'entre eux, la sécurité des personnels et/ou des matériels n'a pas toujours été assurée.

## 1ère SITUATION

Samedi 25 juin : Calce : 5 ha – 2 GIFF



Un CCF situé à proximité d'un bosquet proche des flammes a été impacté par le feu

## RISQUES LIÉS À LA VÉGÉTATION

- La végétation méditerranéenne est composée d'espèces variées qui ne présentent pas toutes les mêmes risques d'inflammabilité et de combustibilité.



To à proximité d'un bosquet de Genévrier



Situation 30 min + tard

- Il est important de s'écarter du danger que représente notamment les espèces mentionnées en rouge

Strate Herbacée			Strate Arbustive		
Essence	INFLAMMABILITÉ	COMBUSTIBILITÉ	Essence	INFLAMMABILITÉ	COMBUSTIBILITÉ
Brachypode rameux	5	2	Ajonc épineux	5	3
Strate Arborescente			Bruyère à balais	5	5
Arbousier	3	4	Bruyère arborescente	5	5
Châtaignier	2	4	Callune	4	3
Chêne Liège	5	4	Cannes de Provence	2	2
Chêne Pubescent	2	5	Chêne Kermes	4	5
Chêne Vert	4	5	Ciste blanc	3	3
Epicéa	1	4	Ciste de Montpellier	4	2
Frêne	1	3	Genêt à balais	4	4
Hêtre	1	3	Genêt d'Espagne	3	3
Mimosa	5	5	Genêt purgatif	4	3
Olivier européen	2	3	Genévrier commun	3	4
Pins Noirs / à crochet	2	5	Genévrier oxycèdre	4	4

# PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Contributeur :

Cne G.BRUNET

## 2ème SITUATION

Dimanche 21 juin : Planèzes : 60 ha

8 GIFF



4 CL-415

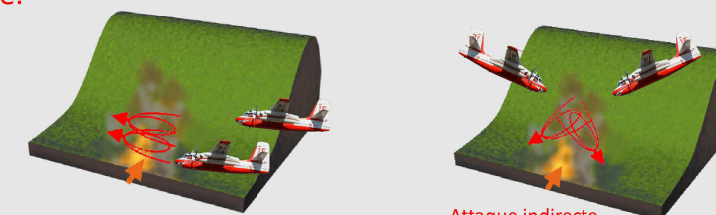


Un largage de CL-415 a été réalisé alors que les personnels n'étaient pas en sécurité

## SÉCURITÉ SUR LES LARGAGES DES A.B.E.

- Les ABE utilisent des tactiques préférentielles d'attaque selon l'intensité du feu et la topographie de la zone.

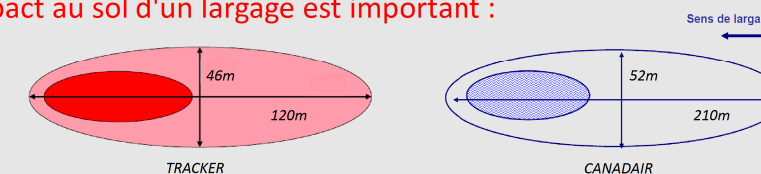
→ Sur feu naissant :



→ Sur feu établi :



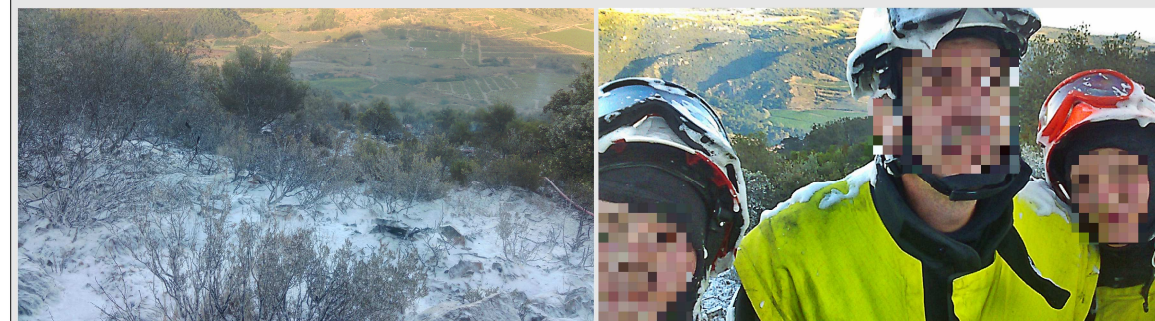
- Chaque ABE peut séquencer son largage (1 à 4 passes de largage)
- Le choix de la tactique et du séquençage est fait par le pilote (ou chef de noria)
- L'impact au sol d'un largage est important :



→ Les personnels au sol doivent se maintenir à une **distance de sécurité minimale de 50m** de la zone de largage et idéalement à l'intérieur des véhicules, vitres fermées.

→ En aucun cas le largage ne peut être autorisé si les personnels situés sur la zone du largage ne garantissent pas au COS leurs mises en sécurité effective

→ La reprise du travail doit être validée par le COS ou l'Officier AÉRO, seuls à avoir la notion que l'ensemble des largages ont été réalisés.



Traces de moussant laissés à proximité et sur des personnels : Situation à éviter en appliquant strictement les conseils de sécurité